

**M É T H O D E S D ' É T A B L I S S E M E N T D E S
C O Û T S P O U R L E S V E N T E S D E G A Z
N A T U R E L L I Q U É F I É**

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION.....	3
PRÉAMBULE.....	3
1. PRÉVISION DE LA DEMANDE DE VENTES GNL	4
2. UTILISATION DE L'USINE LSR	4
2.1. Données sur les capacités de chaque activité de l'usine LSR.....	5
2.2. Répartition des coûts de l'usine LSR.....	6
2.3. Coûts unitaires moyens et coût d'utilisation pour GMST	7
3. COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ.....	7
4. COÛTS LIÉS À LA FOURNITURE, LA COMPRESSION, LE TRANSPORT, L'ÉQUILIBRAGE, LA DISTRIBUTION ET LE FONDS VERT.....	10
4.1. Fourniture et compression	10
4.2. Transport	10
4.3. Équilibrage.....	11
4.4. Distribution.....	11
4.5. Fonds vert.....	11
5. TRAITEMENT À LA CAUSE TARIFAIRE 2013.....	12
CONCLUSION	12
ANNEXE 1.....	13

INTRODUCTION

1 Ce document a pour objectif de présenter la description détaillée des méthodes d'établissement
2 des coûts pour les ventes de gaz naturel liquéfié (« GNL ») qui seront appliqués en réduction du
3 revenu requis de la Cause tarifaire 2013.

4 La vente de GNL étant une activité non réglementée, c'est par Gaz Métro Solutions Transport
5 (« GMST »), filiale de Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro »), que les ventes de
6 GNL aux clients-utilisateurs sont effectuées. Le processus présenté dans les sections suivantes
7 couvrira uniquement l'aspect des ventes de GNL à GMST. Les éléments suivants seront
8 couverts :

- 9 1. Prévision des ventes GNL dans l'horizon du plan d'approvisionnement 2013-2015;
- 10 2. Évaluation des coûts d'utilisation de l'usine LSR (liquéfaction, stockage, regazéification)
11 et détermination des coûts unitaires moyens;
- 12 3. Impact sur la structure d'approvisionnement et évaluation des coûts du maintien de la
13 fiabilité;
- 14 4. Évaluation des coûts liés à la fourniture, la compression, le transport, l'équilibrage et la
15 distribution; et
- 16 5. Traitement dans les pièces de la Cause tarifaire 2013.

PRÉAMBULE

17 Gaz Métro a déposé à la Régie de l'énergie (la « Régie ») une demande d'autorisation relative à
18 un investissement à l'usine LSR et à un ajustement aux modalités de l'activité de ventes de
19 GNL le 11 mai 2012 (réf. : R-3800-2012). Cet investissement permet d'étendre la période de
20 liquéfaction à la saison hivernale et ainsi répondre aux besoins grandissants du marché du
21 GNL. Les modalités présentées en preuve et considérées dans la Cause tarifaire 2013 sont :

- 22 1. la révision des paramètres de l'usine LSR;
- 23 2. la liquéfaction en hiver, considérant un processus de « cyclage » par GMST sur cette
24 période, ainsi qu'une optimisation de l'utilisation de l'usine LSR;
- 25 3. la réduction des besoins d'entreposage pour GMST; et

1 4. la modification à la répartition des coûts reliés à la liquéfaction des volumes
2 d'évaporation.

3 L'évaluation des coûts reliés à la vente de GNL a donc été adaptée en conséquence.

1. PRÉVISION DE LA DEMANDE DE VENTES GNL

4 Dans l'horizon du plan d'approvisionnement 2013 à 2015, les ventes de GNL prévues sont les
5 suivantes :

Tableau 1

Année financière	Type de service	Ventes de GNL (10 ³ m ³)		
		Hiver	Été	Total
2012-2013	Interruptible	2 250	4 350	6 600
2013-2014	Continu	5 850	10 890	16 740
2014-2015	Continu	13 150	23 390	36 540

6 En février 2012, GMST a avisé Gaz Métro qu'elle fournirait son propre service de fourniture dès
7 le 1^{er} septembre 2012. Elle ne sera donc pas desservie par le distributeur pour les services de
8 fourniture et de gaz de compression.

2. UTILISATION DE L'USINE LSR

9 Il y a trois types d'activité à l'usine LSR : l'entreposage, la liquéfaction et la regazéification. De
10 plus, physiquement, une évaporation du gaz naturel est observée quotidiennement. Cette
11 évaporation retourne dans le réseau gazier de Gaz Métro. Ces éléments seront considérés
12 dans la détermination du coût de l'utilisation de l'usine LSR pour les besoins de GMST.

13 Le processus d'évaluation des coûts moyens d'utilisation de la capacité de l'usine LSR est le
14 suivant :

15 1. Répartition des coûts de l'usine LSR entre les trois types d'activité, en distinguant les
16 coûts fixes et les coûts variables;

1 2. Établissement d'un coût unitaire moyen pour les activités d'entreposage et de
2 liquéfaction (coûts fixes et variables); et

3 3. Évaluation de la portion des coûts attribués à GMST en fonction des coûts unitaires
4 moyens appliqués aux capacités ou quantités de chaque service qui lui sera fourni.

5 Cette approche permet d'identifier spécifiquement les différents coûts liés à l'utilisation de
6 l'usine LSR en fonction de ses activités distinctes et de les attribuer adéquatement entre
7 l'activité réglementée et GMST. Les coûts unitaires moyens sont obtenus en divisant les coûts
8 liés à chaque type d'activité par un dénominateur particulier à chaque cas qui sera expliqué
9 en détail dans les sous-sections suivantes.

10 L'annexe 1 présente l'évaluation des coûts moyens d'utilisation de l'usine LSR pour la Cause
11 tarifaire 2013.

2.1. Données sur les capacités de chaque activité de l'usine LSR

Entreposage (annexe 1, lignes 1 à 3)

12 La capacité totale d'entreposage de l'usine LSR est de 58 591 10³m³. La capacité de
13 volume utile s'élève à 56 600 10³m³. Cette capacité sera utilisée pour déterminer le coût
14 unitaire moyen des frais fixes de cette activité.
15

16 La capacité d'entreposage maximale requise qui est réservée à GMST pour répondre à ses
17 besoins, hiver comme été, en fonction de sa projection des ventes de GNL pour 2013 est de
18 300 10³m³, considérant la possibilité de liquéfaction à l'usine LSR en hiver, comme
19 mentionné en préambule.

Liquéfaction (annexe 1, lignes 4 à 12)

20 La capacité potentielle de liquéfaction est évaluée en fonction des quantités disponibles à la
21 liquéfaction pour l'activité réglementée en 2013 (56 300 10³m³) et pour GMST
22 (6 600 10³m³), pour une capacité totale de liquéfaction de 62 900 10³m³. Cette capacité sera
23 utilisée pour déterminer le coût unitaire moyen des frais fixes de cette activité (annexe 1,
24 lignes 4 à 6). Il est à noter que la capacité totale de liquéfaction est supérieure à la capacité
25 totale d'entreposage, ce qui s'explique par la possibilité de liquéfier également sur l'hiver.
26

1 La quantité annuelle de liquéfaction est scindée en deux éléments : la quantité de
2 liquéfaction pour les volumes reliés à la demande et la quantité de liquéfaction pour les
3 volumes reliés à l'évaporation.

- 4 • La quantité annuelle de liquéfaction pour les volumes reliés à la demande
5 correspond aux volumes de demande qui sont prévus être liquéfiés pour l'activité
6 réglementée et aux volumes de ventes GNL effectivement retirés. Cette capacité est
7 utilisée pour déterminer le coût unitaire moyen des frais variables de cette activité
8 (annexe 1, lignes 7 à 9).
- 9 • La quantité annuelle de liquéfaction pour les volumes reliés à l'évaporation
10 correspond aux volumes d'évaporation projetés (lignes 10 à 12). Cet élément est
11 séparé par activité : entreposage et liquéfaction.

12 L'activité d'entreposage génère une évaporation moyenne de $27 \cdot 10^3 \text{m}^3$ par jour. Par
13 conséquent, s'il n'y avait pas d'activité de retrait ou de regazéification entraînant une
14 liquéfaction durant l'année, une quantité totale en évaporation de $9\,855 \cdot 10^3 \text{m}^3$ serait
15 observée et nécessiterait tout de même une liquéfaction annuelle. Cette quantité
16 d'évaporation est donc attribuée à l'activité d'entreposage.

17 L'activité de liquéfaction accroît l'évaporation totale durant l'année par une quantité
18 estimée de $27 \cdot 10^3 \text{m}^3$ par jour. Cette quantité d'évaporation, variable selon le nombre
19 de jours de liquéfaction, est attribuée à l'activité de liquéfaction.

20 Regazéification

21 Bien que Gaz Métro ait établi les coûts attribuables à l'activité de regazéification, elle ne
22 traitera pas des coûts unitaires moyens reliés à cette activité dans le cadre de ce dossier
23 étant donné que GMST n'utilise pas ce type de service et n'a donc pas à en assumer une
24 partie des coûts.

2.2. Répartition des coûts de l'usine LSR

25 L'annexe 1, lignes 13 à 39, présente les résultats de la répartition des coûts entre les
26 différentes activités : entreposage, liquéfaction et regazéification.

27 Les éléments plus spécifiques relatifs aux calculs et répartitions effectués sont les suivants :

- 1 • les coûts de l'usine LSR prévus à la Cause tarifaire 2013 sont utilisés comme base
2 d'analyse, considérant la présence de ventes de GNL à GMST et sont présentés à la
3 colonne 2.

4 Les coûts de liquéfaction reliés au réfrigérant (ligne 24), au gaz naturel (lignes 26 et
5 27) et aux coûts variables d'électricité (lignes 32 et 33) sont scindés entre
6 l'évaporation et la liquéfaction selon les ratios de liquéfaction entre la demande
7 liquéfiée et l'évaporation liquéfiée calculés à la colonne (c) de l'annexe 1, lignes 7
8 et 10;

- 9 • la méthode de répartition des différents coûts entre les activités de liquéfaction,
10 d'entreposage et de regazéification est décrite à la colonne 3;

- 11 • les colonnes 4 à 8 détaillent, pour chaque type d'activité de l'usine LSR, la répartition
12 des coûts fixes et variables. Il est à noter que les coûts généraux ne pouvant être
13 attribués directement à une activité sont considérés au même titre que les coûts
14 fixes, comme devant être répartis au prorata des actifs composant la valeur totale de
15 l'usine LSR, présenté à la ligne 14; et

- 16 • le coût total d'utilisation de l'usine LSR, incluant les dépenses d'amortissement, le
17 rendement sur la base de tarification reliée aux coûts non amortis et les impôts, est
18 présenté à la ligne 39.

2.3. Coûts unitaires moyens et coût d'utilisation pour GMST

19 Les coûts unitaires moyens d'utilisation de l'usine LSR sont présentés par activité à la ligne
20 41 de l'annexe 1.

21 Le coût d'utilisation de l'usine LSR pour GMST est présenté à la ligne 43 de l'annexe 1. Il
22 est calculé en appliquant le coût unitaire moyen de l'entreposage et de la liquéfaction, aux
23 capacités ou quantités respectives propres à GMST pour chacune de ces deux activités.

3. COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ

24 Le développement du marché de ventes de GNL a un impact sur la quantité de GNL disponible
25 à l'usine LSR pour la clientèle de l'activité réglementée. La capacité d'entreposage réservée à
26 GMST s'élève à 300 10³m³ pour l'année 2013.

1 Cette capacité réservée ne limite aucunement la capacité maximale de retrait de
2 5 749 10³m³/jour. Toutefois, la capacité d'entreposage dédiée à la clientèle de l'activité
3 réglementée étant réduite, les outils pour faire face à un hiver extrême sont réduits.

4 Afin de maintenir la sécurité d'approvisionnement de la clientèle, des capacités additionnelles
5 de transport pourraient être requises, en fonction du niveau d'entreposage réservé par GMST,
6 ce qui est défini comme l'outil de maintien de la fiabilité.

7 De plus, un mode de gestion de cyclage de la capacité d'entreposage réservée à GMST est mis
8 en place en hiver, comme indiqué en préambule.

9 Opérationnellement, tant que Gaz Métro ne pourra confirmer si l'activité réglementée a besoin
10 de la totalité de son volume utile, GMST utilisera la capacité d'entreposage qui lui est réservée
11 pour effectuer ses retraits et procédera à des cycles de liquéfaction pour remplir à nouveau sa
12 capacité réservée d'entreposage. Ce cyclage s'appliquera minimalement jusqu'à la fin janvier.
13 Si Gaz Métro juge alors que le risque d'un hiver extrême est passé, elle arrêtera le processus
14 de cyclage et reportera la liquéfaction sur les mois précédant le 1^{er} décembre suivant afin de
15 viser un niveau d'inventaire à 100 % à cette date. Si, au contraire, le risque d'une utilisation
16 accrue à la normale par l'activité réglementée est envisagé, la liquéfaction par GMST sera
17 maintenue pour permettre à l'activité réglementée de disposer du nombre de jours requis pour
18 la liquéfaction de ses besoins jusqu'au 1^{er} décembre suivant. Cette approche permet ainsi
19 d'optimiser l'utilisation de l'usine sur la période de l'hiver et d'assurer à chaque partie (activité
20 réglementée et non réglementée) la pleine utilisation de l'usine en fonction de leurs propres
21 besoins. Cette approche est en conformité avec la décision D-2011-030 (p.12, paragra. 42), où
22 la Régie demandait à Gaz Métro d'opérer l'usine LSR de façon à minimiser le coût global.

23 Pour la planification du plan d'approvisionnement, un mode similaire a été considéré. Dans le
24 plan de base, année normale, les cycles de liquéfaction sont maintenus jusqu'en février alors
25 que dans l'évaluation des besoins de l'hiver extrême, les cycles sont maintenus jusqu'à la fin de
26 l'hiver. Pour l'année 2013, GMST étant sous le service interruptible, la liquéfaction est
27 interrompue les jours où des interruptions sont requises au sous-tarif 5.7 volet A. De plus, sous
28 l'hiver extrême, si les inventaires de la capacité réservée sont épuisés, les retraits de GNL sont
29 alors interrompus.

1 À la pièce B-0069, Gaz Métro-1, Document 14, déposée en phase 1 de la Cause tarifaire 2013,
2 une comparaison des plans d'approvisionnement selon que l'usine LSR est utilisée ou non pour
3 répondre à la demande de GMST et ce, pour les trois années du plan d'approvisionnement, est
4 présentée. Les éléments suivants ont été considérés :

- 5 • les ventes de GNL projetées pour 2013-2015;
- 6 • les retraits de l'usine LSR pour répondre à ces ventes;
- 7 • la capacité d'entreposage de l'usine LSR réservée à GMST pour chaque année, incluant
8 le cyclage de cette capacité sur la période de l'hiver;
- 9 • la possibilité de liquéfaction sur la période de l'hiver;
- 10 • la gestion globale des injections requises à l'usine LSR de façon à optimiser les coûts
11 reliés à la liquéfaction du gaz naturel; et
- 12 • la considération de l'outil de remplacement, évalué pour maintenir la même sécurité
13 d'approvisionnement, dans la structure d'approvisionnement pour desservir la clientèle
14 de l'activité réglementée.

15 Afin de capter uniquement l'impact de l'utilisation de l'usine LSR et de la réservation d'une
16 capacité d'entreposage par GMST pour évaluer l'outil de maintien de la fiabilité, le scénario de
17 comparaison considère la demande gazeuse de GMST sous le service régulier, interruptible ou
18 continu le cas échéant, comme toute autre demande. De plus, l'usine LSR est entièrement
19 utilisée dans son rôle traditionnel d'outil de pointe et ne sert pas à répondre à une demande de
20 GNL. Les approvisionnements reliés à la demande gazeuse de GMST ne font donc pas partie
21 de l'outil de maintien de la fiabilité.

22 Le tableau suivant détaille les capacités de transport additionnelles requises pour l'année 2013,
23 considérant le niveau de réservation de la capacité d'entreposage à l'usine LSR par GMST, afin
24 de maintenir la sécurité d'approvisionnement, ainsi que la projection du coût de maintien de la
25 fiabilité.

Tableau 2

Capacité d'entreposage réservée à GMST (10 ³ m ³)	Outil de remplacement décembre à mars			
	Quotidien (10 ³ m ³ /jour)	Période (10 ³ m ³)	Coût (¢/m ³)	Coût (000 \$)
300	13	1 597	2,507	40

1 Dans sa décision D-2010-144, la Régie indique que le coût de maintien de la fiabilité à être
2 remboursé par GMST correspond au coût du transport supplémentaire à acquérir pour
3 maintenir la sécurité d'approvisionnement. L'hypothèse d'un achat de FTSH (firm transportation
4 short haul) pour la période du 1^{er} décembre au 31 mars comme outil de remplacement à la
5 réduction de l'usine LSR est utilisée.

6 Le coût de maintien de la fiabilité est projeté au prix de 2,507 ¢/m³ (0,662 \$/GJ), soit un prix
7 équivalent au tarif de FTSH de TCPL (TransCanada PipeLines Limited) à 100 % de coefficient
8 d'utilisation, conformément à la décision D-2011-030 de la Régie.

4. COÛTS LIÉS À LA FOURNITURE, LA COMPRESSION, LE TRANSPORT, L'ÉQUILIBRAGE, LA DISTRIBUTION ET LE FONDS VERT

9 Considérant la décision D-2010-144, la présente section a pour but de décrire la méthode
10 d'établissement des coûts des services de fourniture, de compression, de transport,
11 d'équilibrage, de distribution et du Fonds vert.

4.1. Fourniture et compression

12 Comme mentionné précédemment, GMST a choisi de fournir son propre service de
13 fourniture. Les coûts des services de fourniture et de compression étant encourus
14 directement par GMST, ils ne sont pas considérés dans l'évaluation du revenu requis.

4.2. Transport

15 Le coût du service de transport est établi en appliquant le tarif du service de transport du
16 distributeur établi pour la zone Sud à la Cause tarifaire 2013, comme ordonné par la Régie
17 dans la décision D-2010-144.

1 Il est à noter que le coût unitaire moyen utilisé pour évaluer les coûts de transport de GMST
2 dans le calcul du revenu requis peut être légèrement différent de l'application du tarif de
3 transport étant donné l'effet itératif résultant de la méthode d'évaluation du revenu requis. Il
4 s'agit ici d'un impact mineur sur le résultat final.

4.3. Équilibrage

5 Le coût du service d'équilibrage est établi en appliquant le tarif du service d'équilibrage du
6 distributeur, pour un client au sous-tarif 5.7 volet A, établi à la Cause tarifaire 2013, au profil
7 global de liquéfaction de l'usine LSR prévu pour l'année financière 2012-2013.

8 Il est à noter que le coût unitaire moyen utilisé pour évaluer les coûts d'équilibrage de
9 GMST dans le calcul du revenu requis peut être légèrement différent de l'application du tarif
10 d'équilibrage étant donné l'effet itératif résultant de la méthode d'évaluation du revenu
11 requis. Il s'agit ici d'un impact mineur sur le résultat final.

4.4. Distribution

12 Dans sa décision D-2010-144, la Régie considère que le coût unitaire de distribution doit
13 être établi en prenant comme hypothèse le coût unitaire de distribution d'un client ayant un
14 profil de consommation similaire à celui de l'usine dans son ensemble et non en fonction du
15 volume de ventes à GMST. Ce coût unitaire est établi en fonction du coût unitaire moyen
16 évalué dans l'étude d'allocation des coûts pour la catégorie tarifaire applicable à la période.
17 Selon le volume total de liquéfaction de 27 260 10³m³ prévu en 2013 pour l'usine LSR, un
18 client de profil similaire au service interruptible serait au sous-tarif 5.7, volet A.

19 Pour la Cause tarifaire 2013, le coût de distribution de l'étude d'allocation des coûts de 2011
20 est utilisé, étant la dernière étude disponible.

4.5. Fonds vert

21 Le coût du service du Fonds vert est établi en appliquant le tarif du service du Fonds vert du
22 distributeur fixé à la Cause tarifaire 2013.

5. TRAITEMENT À LA CAUSE TARIFAIRE 2013

1 Le plan d'approvisionnement 2013-2015, présenté aux documents de la pièce Gaz Métro-1,
2 Document 1, est établi en intégrant les besoins reliés aux ventes de GNL, la réduction de la
3 capacité d'entreposage de l'usine LSR réservée à la clientèle de l'activité réglementée et l'ajout
4 de l'outil de remplacement afin d'assurer la même sécurité d'approvisionnement.

5 La structure d'approvisionnement ainsi établie pour l'année financière 2013 est considérée dans
6 l'évaluation des coûts de service et du revenu additionnel requis présentés dans la Cause
7 tarifaire 2013.

8 Le revenu requis est ajusté de façon à considérer la projection du remboursement des coûts par
9 GMST pour l'année 2013. Ce remboursement inclut l'ensemble des coûts attribués à GMST
10 décrit aux sections 2 à 4 de ce document. Le revenu requis ajusté servira à l'établissement des
11 tarifs pour l'année 2013.

CONCLUSION

12 Gaz Métro a présenté dans cette preuve le traitement des ventes de GNL dans sa Cause
13 tarifaire 2013, conformément aux décisions D-2010-057, D-2010-144 et D-2011-030 de la
14 Régie, en intégrant également les modalités présentées dans sa requête R-3800-2012. Ainsi, le
15 revenu requis de la Cause tarifaire prendra en considération :

- 16 • les coûts d'utilisation de l'usine LSR établis en fonction des coûts unitaires moyens
17 d'entreposage et de liquéfaction;
- 18 • le coût de maintien de la fiabilité égal au coût de l'outil de remplacement requis à la suite
19 de la réduction de la capacité d'entreposage de l'usine LSR;
- 20 • le coût des services de transport, d'équilibrage et du Fonds vert établi en fonction des
21 tarifs de la Cause tarifaire; et
- 22 • le coût relatif à la distribution établi en fonction du coût moyen évalué à l'étude
23 d'allocation du coût de service pour un client interruptible au volet A.

24 **Gaz Métro demande à la Régie d'approuver les coûts établis liés à la vente de GNL.**

ANNEXE 1

Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR à la Cause tarifaire 2013

Données sur les capacités		(a)	(b)	(c)
		10 ³ m ³ *		Ratio
1	Capacité d'entreposage	56 600		
2	Clientèle régulière	56 300	99,5%	
3	Client GMST	300	0,5%	
4	Capacité potentielle de liquéfaction	62 900		
5	Clientèle régulière	56 300	89,5%	
6	Client GMST	6 600	10,5%	Liquéfaction
7	Quantité annuelle de demande liquéfiée	15 359		56,3%
8	Clientèle régulière	8 759	57,0%	
9	Client GMST	6 600	43,0%	
10	Quantité annuelle d'évaporation liquéfiée	11 901		43,7%
11	Entreposage	9 855	82,8%	
12	Liquéfaction	2 046	17,2%	
13				* v.c. 37,56

Répartition des coûts par élément (000\$)		Coûts avec ventes GNL	Méthode d'allocation	Entreposage		Liquéfaction		Regazéification	
(1)	(2)	(3)	Fixes	Fixes	Variables	Fixes	Variables	(7)	(8)
Base de tarification (BT)									
13	Coûts non amortis	16 553	Répartition selon le ratio des coûts de l'actif	10 842	4 105			1 606	
14			<i>ratio des coûts de l'actif</i>	65,5%	24,8%			9,7%	
Frais de l'usine									
15	Salaires et avantages sociaux	1 856	Prorata de l'actif	1 216	460			180	
16	Assurances	939	Prorata de l'actif	615	233			91	
17	Services d'entretien	696	Prorata de l'actif	456	173			68	
18	Matériaux et pièces	173	Prorata de l'actif	113	43			17	
19	Services professionnels	75	Prorata de l'actif	49	19			7	
20	Taxes municipales	213	Prorata de l'actif	140	53			21	
21	Autres frais divers	74	Prorata de l'actif	48	18			7	
Réfrigérant									
22	<i>évaporation</i>	44	Prorata de l'évaporation	36		8			
23	<i>liquéfaction</i>	56	100 % liquéfaction			56			
24	Total réfrigérant	100		36	-	64		-	-
Gaz naturel									
25	<i>regazéification</i>	70	100 % regazéification						70
26	<i>évaporation</i>	26	Prorata de l'évaporation	21		4			
27	<i>liquéfaction</i>	33	100 % liquéfaction			33			
28	<i>autres</i>	10	Prorata de l'actif	7	2			1	
29	Total gaz naturel	139		28	2	37		1	70
Électricité									
30	<i>fixes</i>	400	Prorata de l'actif	262	99			39	
31	<i>variables - regazéification</i>	11	100 % regazéification						11
32	<i>variables - évaporation</i>	410	Prorata de l'évaporation	340		71			
33	<i>variables - liquéfaction</i>	530	100 % liquéfaction			530			
34	Total électricité	1 351		602	99	600		39	11
35	Sous-total frais de l'usine	5 615		3 303	1 100	701		430	81
36	Dépenses d'amortissement	2 016	Prorata de l'actif	1 320	500			196	
37	Rendement sur BT à 7,51 %	1 243	Prorata de l'actif	814	308			121	
38	Impôts reliés au rendement à 9 %	247	Prorata de l'actif	162	61			24	
39	Grand Total	9 121		5 599	1 969	701		770	81
40	Capacité / quantité totale pour chaque élément (10 ³ m ³)			56 600	62 900	15 359			
41	Coût unitaire de chaque élément (¢/m ³)			9,892	3,131	4,567			
Coût d'utilisation pour le client GMST									
42	Capacité / quantité du client GMST pour chaque élément (10 ³ m ³)			300	6 600	6 600			
43	Coûts totaux (000 \$) (l. 41 x l.42)	538		30	207	301			
Coût d'utilisation pour l'activité réglementée									
44	Coûts totaux (000 \$) (l. 39 - l.43)	8 583		5 569	1 763	400		770	81